



Appel à candidatures - Commission Communale des Impôts Directs

La Commune de Belloy-en-France renouvelle sa **CCID** suite aux élections municipales du 15 mars 2026. Vous connaissez Belloy, son territoire, ses habitants ? Rejoignez cette commission qui contribue à la juste évaluation des bases fiscales locales.

Conditions :

- ✓ Être inscrit(e) aux impôts locaux à Belloy-en-France
- ✓ Avoir 18 ans révolus, jouir de ses droits civiques
- ✓ Connaître les réalités locales

Candidatures avant le 5 mai 2026

Par courrier ou à l'adresse : mairie@belloy-en-france.fr

Objet : Candidature CCID

Pour toute question, contactez la mairie au 01 30 35 70 14



C.C.I.D.

Commission Communale des Impôts Directs

Vous connaissez Belloy, ses habitants, son tissu local ?

Contribuez au bon fonctionnement de la fiscalité locale en rejoignant la commission consultative chargée d'assister l'administration fiscale dans l'évaluation des bases d'imposition.

8 titulaires

8 suppléants

Comment sont nommés les membres ?

Une liste de 32 candidats (16 titulaires et 16 suppléants) sera déposée auprès de la Direction Générale des Finances Publiques, qui aura en charge de choisir les 8 commissaires et 8 suppléants qui seront appelés à siéger à la CCID.

Plus d'infos • mairie@belloy-en-france.fr

Infos pratiques

Candidatures avant le 5 mai 2026

Contact

Par courrier ou à l'adresse : mairie@belloy-en-france.fr

Objet : Candidature CCID

Pour toute question, contactez la mairie au 01 30 35 70 14